# GENDARMERIE NATIONALE ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TÉMOIN Code unité Nmr P.V. Année Nmr dossier justice RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIVE Nmr pièce 01

Analyse et références

Affaire

Le lundi 03 novembre 2014 à 17 heures 20 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de Major

Vu les articles L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure.

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

N° feuillet

1/1

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

#### IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN

Sexe

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« « Je me présente à votre unité afin de vous relater les faits suivants.

« « Le 01 novembre 2014 à 21 heures 15, je me trouvais dans mon domicile et j'ai observé que quelque chose était passée devant ma fenêtre de salon. J'ai ouvert ma fenêtre et j'ai vu 03 objets identiques qui se déplaçaient dans le sens CHAOURCE vers BAR SUR SEINE. De la fenêtre de mon salon, je n'arrivais plus à les voir donc je me suis déplacé à la fenêtre de la cuisine. Je les ai vu encore quelques instants mais ensuite je les ai perdu de vue.--

« « J'ai attendu un peu au cas ou ces objets reviendraient. Je n'ai rien vu d'autre et en concertation avec mon amie, j'ai décidé de prévenir vos services à 21 heures 30. On m'a conseillé de me rendre sur le site internet du CNES. Nous avons essayé mais nous avions un mauvais adressage donc c'est pour cette raison que je me présente à vos services ce jour.--

Question : Pouvez-vous nous donner la date, l'heure précise et la durée d'observation de ce phénomène ?

<u>Réponse</u>: Comme je vous ai dit, c'était le 01/11/2014 à 21 heures 15. J'ai observé ce phénomène pendant environ 01 minute.--

Question: Pouvez-vous nous donner la position du phénomène dans le paysage?

<u>Réponse</u>: C'est difficile à dire car il faisait puit. Je pense que ces objets étaient entre 50 et 100 mètres du sol.--

<u>Question</u>: Pouvez-vous nous donner une description des formes, dimensions, couleurs et mouvements de ces objets?

<u>Réponse</u>: Ces trois objets étaient de forme de ronde, de diamètre 15-20 cm, de couleur orangée voir rouge avec un mouvement linéaire. Je n'ai aperçu aucun clignotement.--

Question: Avez-vous entendu la présence de bruit pour ces objets?

Réponse : Je n'ai entendu aucun bruit .--

**Question**: Avez-vous autre chose à ajouter?

<u>Réponse</u>: Non.-- Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration cidessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

1, le 03 novembre 2014 à 17 heures 40 minutes.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

(DESTINATAIRE
11-M le Préfet de l'Aube

Signature(s)

10





Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué et vous souhaitez comprendre ce que vous avez vu.

Afin de pouvoir répondre à vos interrogations, le Centre national d'études spatiales et son service spécialisé le GEIPAN vous proposent une démarche en deux temps :

- Sur le site Internet <u>www.geipan.fr</u>, consultez tout d'abord le <u>guide</u> <u>d'identification des PANs</u> où vous trouverez peut-être une explication à votre observation.
- Si vous n'avez pas trouvé d'explication, remplissez le questionnaire suivant qui nous permettra d'ouvrir une enquête.
  - o Le questionnaire est individuel et doit être rempli par le témoin

#### direct

o Le questionnaire ne doit concerner qu'une seule observation à

#### la fois

Votre témoignage est capital et peut-être unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web (<u>www.geipan.fr</u>), onglet « <u>Recherche de cas</u> » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

## Votre observation

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

Voir le procès Verbal que f'ai fait a la gendearmenie

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

## Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation?

Adresse précise du lieu d'observation (rue, ville...) :

Où vous trouviez-vous exactement? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

	./ Heure précise de début (e
Durée de l'observation ou heure	de fin (en heures, minutes, secondes) :
D'autres témoins ont-ils vu le l	même phénomène que vous ? Si oui
Le cas échéant, merci de leu coordonnées indiquées en dernie	r demander de nous contacter aux ère page de ce document.
Quel lien avez-vous avec ces	<b>personnes</b> (parents, amis, collègues

L'observation s'est faite de façon : continue / discontinue (rayer ou supprimer la mention inutile)

Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

# Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...):

3

Forme:

Roude

Couleur:

Rooge orangé

Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

Anhres

Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?

ancum track

**Taille apparente** (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :

Entre 15 a 20 Cun

Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...):

ancun bruit

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

#### Comment s'est finie cette observation?

Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI / NON (rayer ou supprimer la mention inutile)

Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :

de mes propre yeux

**Conditions météorologiques** (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

C'iel degage vois de Nuit

**Conditions astronomiques** (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

for ne leux données de frecision su la fosition de la lune

**Equipements allumés ou actifs pendant l'observation** (phares, radio, TV, lumières...) :

de l'interieur de la traison on fe une tromonis

**Bruits lors de l'observation** (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

TV Allumée anem buils de nobem

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

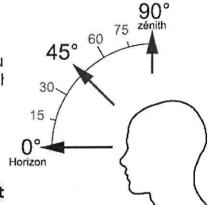
Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage):

#### Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le cloch de l'église)

600



#### Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observat

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Chaomic - BAR/Semi

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

Eula 50 mel 100 m

**Trajectoire du phénomène** (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.):

Ligue draite

Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

**Effet(s)** sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au décret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de contrôle et de rectification de vos données personnelles.

## Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :

Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.

Paites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.

® Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Map (<a href="http://maps.google.fr">http://maps.google.fr</a>) ou Geoportail (<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a>) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image (Photoshop, GIMP, Illustrator,...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format jpg, png ou pdf.

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

Si vous ne pouvez pas acceder à ce type de matériel, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le nous au format jpg, png ou pdf.

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

# Croquis de votre observation

Utilisez cette page pour dessiner votre observation. Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.



la lique éhout droite et Continue des 3 étaient de la vreine grossen. Sous bruit Bar Heine

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

## Et maintenant?

Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

C'en 15 oum her afrès deux f'ai de able de prevenir la gendarmaie

Qu'avez-vous fait après votre observation? En avez-vous parlé? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu?

Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé? Avezvous pensé à un phénomène connu? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre? Si oui, quand et pourquoi?

Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ? Aviez-vous une opinion précise sur le sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les phénomènes aérospatiaux non identifies ? Si oui, expliquez ce que vous pensez maintenant :

Nou

Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?

Peut etre

# Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles).

- Ge	endarmerie (mentionner la brigade et la date) :	
- Po	lice (mentionner le commissariat et la date) :	
- GE	IPAN (mentionner le nom du contact et la date) :	
- En	quêteur privé (mentionner le nom du contact et la date) :	
- Ufe	ologue (mentionner le nom du contact et la date) :	
- Jou	ırnaliste (mentionner le nom du contact et la date) :	
Nou NON	sernet (mentionner le site et la date) :	UI /
ider	ntité apparaît sur ce site)	
	ci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous ez joints ou remplis. er ou supplies tig ନାର୍ଗ୍ରୋମନ୍ତ inutiles)	
	☑ Croquis du phénomène observé (nombre :. ↗)	
	☐ Carte(s) ou plan(s) (nombre :)	
	☐ Photographie(s) de l'observation (nombre :)	
	☐ Vidéo(s) de l'observation (nombre :)	
	☐ Photographie(s) de l'environnement (nombre :)	
	1 I	

ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES. LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS,

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage **anonymisé** sur notre site Internet.

## Autorisation de publication de vos informations (En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

• J'autorise le GEIPAN à publier ce témoignage sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse...).

• J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision, Internet) certaines parties de ce témoignage (texte photos éventuellement retouchées Je, soussigné ... ........., certifie la sincérité des renseignements fournis cidessus.

Fait à....

Si yous complétez ce formulaire par ordinateur, insérez votre signature scannée ou tapez

## Ce questionnaire est à renvoyer :

simplement votre nom.

• Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à geipan@cnes.fr

ou

• Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

#### **GEIPAN**

### Centre national d'études spatiales

DCT/DA/GEIPAN 18 avenue Édouard Belin, 31401 TOULOUSE CEDEX 9

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.